

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 Janvier 2018 à 20 H 30

Ordre du jour :

- Proposition site internet.
- Point sur le dossier de la station d'épuration.
- Point sur l'école (effectifs et quotient familial).
- Point sur le dossier APC / MAIRIE.
- Point sur le dossier commune nouvelle.
- Questions diverses.

Membres présents : Mrs : BOURSIER Michel, DAUGA Alain, DELRIEU Laurent, GARD Christian, ESTIVAL Dominique.  
GERARD Christian, REVEILHAC Daniel, SAINTE MARIE Anthony, VAUDRON Pierre, VEDRUNE Alain.

Mmes : BOUDOU Jeanine, LAMANILEVE Ginette, PICARD Sophie, SCHOEFFEL Angéline

## **1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal précédent :**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques à formuler sur le précédent compte rendu. Aucune remarque n'est formulée.  
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2- Proposition site internet :**

La commission internet propose la vidéo du projet. Après quelques rectifications, le site sera lancé dans la semaine prochaine.

## **3- Point sur le dossier de la station d'épuration :**

Monsieur rappelle au Conseil Municipal le projet de la nouvelle station, les travaux débuteront vers Mars ou avril aux beaux jours.

Il présente au Conseil le montage financier. Vu l'accès difficile pour faire les travaux, il est prévu de demander à Mr GOURIOU de faire un échange de terrain.

Dans un premier temps il va être fait une convention pour autoriser le passage dans ce chemin.

<b>RECAPITULATIF DU COUT DE LA NOU- VELLE STATION</b>			
	HT	TTC	
Travaux	238 536,90 €	86 244,28 €	
Maitrise d'œuvre	18 246,25 €	1 895,50 €	
Etude géotechnique	3 750,00 €	4 500,00 €	
SATESE	3 000,00 €	3 300,00 €	
Bornage	680,69 €	814,10 €	
Publicité marché	533,42 €	637,97 €	
Passage camera	400,00 €	480,00 €	
Divers 4% des travaux	9 541,47 €	11 449,77 €	
<b>TOTAL</b>	<b>274 688,73 €</b>	<b>329 321,62 €</b>	

#### Financements

subvention département 5%	17 500,00
subvention ADOUR 60 %	164 813,00
remboursement FCTVA	54 011,00
Autofinancement	92 997,62
	329 321,62

#### **4 – Point sur l'école (effectifs et quotient familial) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du fonctionnement de l'ALSH, le taux de remplissage de la garderie est en forte baisse.

Les premières tranches du quotient familial ont été élaborées sans avoir toutes les données, à peine une moitié des familles ayant fourni l'attestation de leur quotient familial. Au vu des tickets vendus en janvier, il manquait 100 € par mois.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la nouvelle tarification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les nouveaux taux à savoir :

DETERMINATION TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL				
			CAN-TINE	
TRANCHE en €			PRIX en €	
quotient < 700			2,90	
>700 quotient <900			3,00	
>900 quotient <1200			3,15	
quotient >1200			3,40	

DETERMINATION TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL				
			GARDE-RIE	
TRANCHE en €			TARIF en €	TARIF en €
			Par HEURE	au MOIS
quotient < 700			1,50	20,5
>700 quotient <900			2,00	21
>900 quotient <1200			2,40	21,5
quotient >1200			2,70	22

### 5- Point sur le dossier APC / MAIRIE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la lettre de résiliation avec l'entreprise de carrelage est partie vendredi 26/01/18 ; un délai de trois semaines est nécessaire avant de résilier le marché.

L'architecte a contacté d'autres entreprises de carrelage.

## **6-Point sur le dossier commune nouvelle :**

Avant Noël, Monsieur le Maire a été contacté par le Maire de CAMBURAT pour être invité à une réunion avec Lissac et Mouret, Camboulit et Planioles en vue d'étudier la possibilité de créer une commune nouvelle.

Suite à cette réunion, il avait été demandé que deux conseillers participent au projet de création de commune nouvelle.

La totalité des conseillers ne souhaitent pas engager une réflexion pour créer une commune nouvelle.

## **7- Questions diverses :**

- Gourmandises du « garde barrière » : accord pour le marché du dimanche matin.
- Projet d'achat d'un tracteur tondeuse : demande de devis, matériel Kubota et Iseki.
- Panneaux d'affichage des décès : report prochaine réunion.
- Changement des vélos à l'école : report prochaine réunion.
- Déplacement du container à verre : report à la prochaine réunion.
- Panneau de Bénéviole a disparu : remplacement sera fait.
- Aménagement de la place de Mercadiol et fleurissement de la rue principale : projets à définir.

Séance levée à 22h45.